



Motion pour une amélioration de la mobilité douce dans les endroits centraux au Grund

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg,

Considérant,

- les travaux d'infrastructures et de pavage de la chaussée et des trottoirs prévus dans la montée du Grund et dans la rue Large ;
- l'absence d'un trottoir continu entre les maisons 2 et 22 de la montée du Grund ;
- la volonté d'améliorer les infrastructures pour piéton.ne.s et cyclistes en vue de leur garantir plus de sécurité;
- les travaux d'infrastructures également prévus dans la rue Münster et ses alentours ;
- l'importance de la rue Sosthène Weis en tant que connexion entre les quartiers ;

invite le Collège échevinal,

- de prévoir une amélioration du projet présenté afin de garantir plus de sécurité aux piéton.ne.s dans la montée du Grund, par exemple par la création d'une zone de rencontre ou d'autres mesures ;
- de réaliser un projet d'aménagement pour la place centrale au Grund (alentours du pont), qui revalorise l'endroit en mettant l'accent sur la sécurité des très nombreux piéton.ne.s et sur la convivialité;
- de prendre les mesures nécessaires pour réduire le trafic motorisé empruntant la rue Sosthène Weis et de considérer le classement de cette rue en « rue cyclable » afin d'améliorer la sécurité pour les cyclistes empruntant cette rue.

Linda Gaasch
Conseillère communale
déi gréng Stad Lëtzebuerg
11/06/2021